COMITE D'INTERET DE QUARTIER Pont de Béraud

president@ciq-aix-pontdeberaud.fr

https://www.ciq-aix-pontdeberaud.fr/

LETTRE de QUARTIER

57

1er trimestre 2025

EDITO

**Mardi 11 mars à 18h30
Réunion Publique avec
Madame le Maire
Salle ex-UTL, Daudet
6 ch. du Four**

Partir à pied pour acheter son pain ou une tarte tropézienne ,
promener son chien dans la forêt,
profiter d'un coucher de soleil sur Sainte-Victoire,
faire une sortie en VTT,
organiser une randonnée à plusieurs,
tous ces moments simples deviennent une source de questions et d'inquiétude.
Jusqu'à présent " tout allait bien " ou à peu près ! Mais voilà qu'un commerce essentiel ferme, qu'une borne télescopique apparaît, et tous nos points de repères du quartier sont chamboulés. Le CiQ suit de près et propose, en coopération avec le CiQ Nord-Est et Sauvegarde Bibemus, des solutions pour éviter que notre quartier ne devienne un " bel endormi " où la voiture serait encore plus incontournable: nous ne voulons pas " passer à côté des choses simples " comme le disait une publicité autrefois. La proximité c'est la vie. Thierry Renard.

MOBILITÉ DOUCE : proposition de ZONE 20

Nous l'avons déjà évoqué sur notre site, et lors de notre récente AG : la possibilité réglementaire du Code de la Route d'instaurer en agglomération une **Zone 20**, dite aussi Zone de rencontre, permet d'apaiser la cohabitation des différents modes de déplacement et de sécuriser les plus vulnérables : PMR (Personnes à Mobilité Réduite) piétons, vélos et trottinettes. En zone 20, les piétons ont le droit de marcher sur la chaussée qui devient une zone de rencontre et sont prioritaires sur tous les autres modes de déplacement.

Nous pensons que c'est une solution pratique et facile à mettre en œuvre pour rendre notre vie quotidienne plus sûre, dans des voies essentiellement résidentielles et en impasse. **Moins de vitesse, moins de bruit, moins de pollution.**
La demande récurrente et justifiée de limiter la vitesse des véhicules motorisés doit aussi, parallèlement, assurer aux piétons leur sécurité quand les trottoirs sont étroits ou inexistants, ou que des obstacles les obligent à descendre sur la chaussée.

Ces Zones 20 ne nécessitent pas de travaux particuliers, sauf une signalétique officielle réglementaire (cf photo) à l'entrée des rues concernées. Les places de stationnement actuelles ne sont, en aucun cas, supprimées, ni les trottoirs. C'est **un partage équitable** du droit/de l'usage de la voie entre tous les usagers. Et c'est très simple à comprendre pour tous.

Pour notre quartier, les rues les plus propices à ce projet seraient **les traverses Baret, de la Cortésine et du Lavoir de Grand-mère.** Ces voies ne desservent que des habitations et sont de plus en plus utilisées par les usagers du **Parc Naturel Urbain** : piétons, randonneurs, familles, sportifs, cyclistes...

Les arguments vont aussi dans le sens de la pérennisation du Parc Naturel et de ses abords, une valorisation évidente pour tous.

Le CiQ est désireux **de connaître votre avis** avant d'en officialiser la demande auprès des services. Un décret municipal suffira pour mettre en place ce dispositif que nous voyons comme un avantage pour les riverains et pour notre quartier.

Des exemples existent, quelquefois très différents, à Aix et dans les environs : allée des cigales, rue des Cordeliers, Cours Sextius, etc

-

Communiqué du CIQ des 3 Bons Dieux :
« VERS UN CIQ PONT DE BERAUD "ÉLARGI »

L'Association dénommée "CIQ DES 3 BONS DIEUX"*, en sommeil depuis 3 ans,* ***prend acte*** *:*
Que *depuis que la Ville d'Aix en Provence a proposé un découpage des quartiers aixois, voté en Conseil Municipal, elle n'a pas établi de carte des zones d'action des CiQ.*
Que *le quartier administratif du Pont de Béraud recouvre les 2 côtés de la RD 10, depuis le Cours Saint-Louis jusqu'à Saint-Marc Jaumegarde (cf carte).*
L'Association CIQ DES 3 BONS DIEUX constate :
Que *le CiQ Pont de Béraud partage la plupart de ses thématiques (circulation, urbanisme, sécurité, environnement,...)*
Que *la zone d'influence du ciq des 3 Bons Dieux est incluse dans le quartier administratif susnommé*
Que, selon les Statuts du CiQ Pont de Béraud*, tout habitant de ce quartier administratif peut adhérer, à ce CIQ.*
En conséquence l'Association prend la décision de rejoindre le CiQ du Pont de Béraud.
Le dernier Conseil d'Administration du CiQ Pont de Béraud, qui s'est tenu le 19 février, a invité, sur proposition de son bureau Madame Monique Samson et Monsieur Fréderic Couvert, membres du Conseil d'Administration du CIQ des 3 Bons Dieux pour une première réunion afin d'examiner la possibilité d'un nouveau « ***CiQ élargi*** *»*

En voici les principales conclusions :
- Le CIQ élargi sera effectif au moment de l'élection du nouveau Conseil d'Administration du CIQ du Pont de Béraud en janvier 2026 lors de l'AG, avec des candidats issus du CIQ des 3 Bons Dieux.
- En attendant ces élections, un représentant du CIQ des 3 Bons Dieux sera l'invité permanent du Conseil d'Administration du CiQ Pont de Béraud, sans droit de vote, conformément aux Statuts.
Dans cette phase intermédiaire, c'est Frédéric Couvert, membre du bureau du CIQ des 3 bons dieux, et *nouvel adhérent au CiQ Pont de Béraud, qui représentera, en tant qu'invité permanent, le territoire des 3 Bons Dieux jusqu'en janvier prochain.*
- Les habitants/adhérents actuels du CIQ des 3 bons dieux sont invités :
- à cotiser désormais au CiQ du Pont de Béraud pour l'année 2025 (12€/an), préférablement via le site internet...https://www.ciq-aix-pontdeberaud.fr/ ou par chèque, à l'ordre du CiQ Pont de Béraud. 8 chemin du Four, 13100 Aix.
- à donner leur adresse mail pour recevoir gratuitement la Lettre Numérique hebdomadaire du CiQ
Après l'AG de Janvier 2026 le territoire du CiQ Pont de Béraud rassemblera près de 9000 personnes, ce qui lui donnera à coup sûr plus de poids vis-à -vis des autorités.
Nous comptons sur vous pour faire vivre cette nouvelle entité en adhérant à celle-ci dès maintenant.
Cette adhésion vous donnera le droit de vote en janvier 2026 lors de l'Assemblée Générale.

Baptêmes en série :

-« **Carrefour de la Libération »:** 81 ans après **la Libération**, le carrefour de la stèle a été nommé, lors du Conseil Municipal du 7 février **"** *Carrefour de la Libération* **"**.
Le CiQ, qui avait proposé cette dénomination, est heureux que cette décision ait enfin été prise.
- « **Salle de Quartier Bruno Etienne »:** Au 6 chemin du Four, la salle communale "ex-Université du Temps Libre", ou appelée par facilité Salle Daudet (nom de l'école primaire mitoyenne) sera baptisée officiellement par Mme le Maire *" Salle de Quartier Bruno Etienne ",* samedi 22 mars

Bruno Etienne :1937-2009 : Habitant du quartier, anthropologue, sociologue, politologue, spécialiste du fait religieux et en particulier de " l'Islam de France ". Professeur à l'Institut d'Études Politiques d'Aix (Sciences Po), directeur de recherche au CNRS, à l'origine du Conseil Français du Culte Musulman, auteur de nombreux ouvrages sur l'Islam, les religions et les arts martiaux car il était aussi un judoka éminent.

Sécurité, accessibilité et travaux: on fait comment ?

Les piétons ne doivent pas être une variable d'ajustement dans une ville de proximité. L'encombrement des trottoirs lors des chantiers est un phénomène récurrent et la sécurité doit être assurée.

PPRIF : Plan de Prevention des Risques d'Incendie de Forêt d'AIX EN PROVENCE

La phase de consultation du Plan de Prévention des Risques Incendie et feux de Forêts (PPRIF) s'est déroulée de décembre 2024 à janvier 2025 avec une réunion publique le 12 décembre en présence de la Direction départementale des territoires et de la Mer (DDTM) et de la Municipalité. Un bon nombre d'entre vous y ont participé.

Malgré une analyse très incomplète de la situation, ce projet montre la très faible défendabilité du territoire d'Aix, avec un nombre très important de bornes d'incendie non opérationnelles (jusqu'à 80% selon un adjoint au maire) et des voies communales ou départementales non accessibles aux véhicules de secours.
Or, plutôt que d'exercer des mesures prescriptives envers la Collectivité pour remédier à cette situation, le PPRIF impose des obligations financières lourdes aux citoyens, avec l'obligation de travaux jusqu'à 10% de la valeur vénale de leur habitation.
De plus il restreint la reconstruction, après démolition, du bien détruit à l'existence d'une voirie et de points d'eau qui sont de la responsabilité de la Commune.
Devant cette situation, les CIQ de Bouenhoure , Cézanne là Torse, Nord Est, Pont de Beraud et Pinchinats , l'association sauvegarde Bibémus, soutenus par la Fédération du Pays d'Aix :

Ont pris conseil auprès d'un cabinet d'avocats qui a confirmé la fragilité juridique du dossier, notamment pour ce qui concerne l'absence de toute obligation envers les Collectivités.

Ont attiré l'attention de Madame le maire sur la gravité de la situation et demandé une réunion en sa présence.

Ont demandé collectivement dans le cadre des contributions que le PPRIF :

Soit complété par une analyse exhaustive de la défendabilité associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Constitue un réel document prescriptif d'obligations de la Commune pour assurer la sécurité de ses citoyens, comme on le retrouve dans le PPRIF d'autres départements mais aussi, priorité essentielle, préserver nos massifs, précieux et célèbres.

Limite les contraintes sur les mesures de protections individuelles des habitations existantes aux seules constructions nouvelles et les annule ou les transforme en recommandations pour les habitations existantes, à l'image de ce qui est défini pour les PPRIF des communes des autres départements de la Région Sud.

Supprime ou relativise, en cas de reconstruction après démolition, la contrainte relative à la nécessité d'une voirie et de points d'eau sous la responsabilité de la Commune.

PARC NATUREL URBAIN :

Le 11 janvier dernier, 3 CiQ avaient donné rendez-vous à 70 personnes inscrites, pour déambuler sur les 4 km du tracé, entre le parc Jourdan et le lycée Cezanne. Faire découvrir des lieux inconnus, donner des explications techniques et des propositions, notre objectif a été atteint puisque la presse **ICI Provence** et **La Provence** ont relayé largement cette grande première. Et M.Chevalier a reçu les représentants de ces 3 CiQ qui ont pu présenter 4 points précis pour avancer dans l'équipement en panne de ce magnifique outil de mobilité et de loisirs.

HOMMAGE: Le programme municipal de végétalisation des cours d'écoles passait par l'école primaire Daudet le mercredi 19 février dernier. L'équipe du CiQ a été heureuse d'avoir pu profiter de cette occasion pour faire livrer nos 2 tilleuls (*Tilia Platyphyllos*) tilleuls à grandes feuilles dont les fleurs sont souvent utilisées en infusion apaisante et calmante. Ces arbres sont importants pour nous, car c'est notre façon de rendre hommage à deux administrateurs décédés, Rohan Wright et Jean-Pierre Paret, qui ont donné de leur temps pour faire avancer la cause du quartier. Leurs épouses Cheryl et Caty étaient présentes, ainsi que Emma, une petite fille de Rohan, pour accompagner ce geste avec émotion et simplicité.

Nous avons particulièrement apprécié la présence chaleureuse de Monsieur Féraud et nous le remercions d'avoir accepté notre proposition. Merci aussi à l'équipe des Espaces Verts qui a exécuté les travaux avec un très grand professionnalisme, respectueux de la nature , des arbres et des circonstances. A cette occasion la Ville a aussi planté un troisième arbre, un pistachier qui survit aux températures extrêmes, vit jusqu'à 300 ans et ne rechigne pas à pousser dans des sols arides ou calcaires. .

EN BREF

> Rond-Point Ch.de Beauregard/Ch.Savournin: pas de miroir possible, interdit sur les ronds-points.
> Ralentisseur manquant devant Proxi: rupture de stock, en attente !
> SDF bruyants devant Intermarché : Recherche de solutions ; signalements à la mairie.
> Caméras de surveillance en cours de mise en service. Devant les commerces et au Carrefour de la Libération, ...
> **Collecte des Encombrants: un seul numéro gratuit : 0800 94 94 08**
> Limitation de vitesse sur les derniers 300 m de Fontenaille (70>50): une demande a aussi été faite à la Métropole le ping-pong continue !
> **Prochaine Opération "Nettoyons le Sud", samedi 26 avril, devant le lycée Cézanne**.
> Boulangerie fermée : des prétendants à la reprise se sont fait connaître...
> **Accès au plateau de Bibémus et mise en place d'une borne télescopique : la mairie dit attendre fin mars …** Des questions restent sans réponses: accès pour les promeneurs et navette.
> **Passages piétons, ralentisseurs et bandes podotactiles :** nos demandes répétées, nos signalements, nos peurs, ont permis d'avancer sur le sujet de la sécurité des piétons et de l'accessibilité. Les principaux freins sont les normes, les règlements, le coût. Nous attendons la livraison du ralentisseur " coussin berlinois " devant nos commerces, et nous espérons la possibilité d'un plateau traversant à cet endroit où la vitesse, les dépassements et la visibilité duite rendent la traversée entre parkings et commerces très dangereuse.
> **Carrefour Chemin de Repentance/Chemin de Beauregard**: sans trottoirs, sans passages piétons, avec un arrêt le bus indispensable, nous alertons sur la vitesse des véhicules dans ce lieu où les piétons n'ont pas d'autres solutions. Danger !
> **Compost collectif au Parc Rambot**: la convention Métropole-Ville vient d'être signée, on touche au but pour la mise en place.
> **Poubelles :** 4 corbeilles ont été placées sur le parking Saint-Thomas. Il n'y a plus de raisons pour tapisser le sol Merci aux services.

VIE DE L 'ASSOCIATION

Message aux copropriétés

Madame, Monsieur, vous habitez une copropriété du quartier Pont de Béraud. Le Comité d'Intérêt de Quartier (CiQ) vous informe que, sur décision de votre Assemblée Générale, il vous est possible d'adhérer en bloc, au moyen d'une cotisation collective (8,00 par appartement et par an). Cette cotisation vous permet de recevoir notre NewsLetter (InfoLettre) hebdomadaire et participer au choix des représentants de l'Association.
Ainsi notre Association devient plus forte pour faire des propositions, pour vous défendre et pour maintenir ou améliorer la qualité de vie du quartier. 8 copropriétés nous ont rejoint.

En adhérant au CiQ à titre individuel pour 1,00 par mois (12,00 par an) et en nous fournissant votre adresse mail vous pourrez recevoir notre NewsLetter (InfoLettre) hebdomadaire . Bien-sûr, en respect de la Loi RGPD*, cette liste ne sera pas utilisée à d'autres fins. **Règlement Général sur la Protection des Données.*

Pour une bonne gestion de nos envois et de nos finances, la mise à jour et la Loi nous obligent à effacer les destinataires qui ne sont pas à jour de cotisation . L'équipe du CiQ vous remercie pour votre compréhension

Si vous désirez plus d'informations sur le CiQ,
n'hésitez pas à cliquer sur les onglets de la page d'accueil de notre site .

Bulletin d'adhésion et de soutien CIQ Pont de Béraud 2025
AGIR pour améliorer la vie dans notre Quartier

NOM…….. …….. **Prénom…….**

Adresse……..

Email…… **Date d'adhésion : ….**
Cotisation individuelle : 12 €
Règlement - Par chèque à l'ordre du CIQ PONT DE BERAUD :– 8 ch.du Four - 13100 Aix en Provence
- Par Virement via HelloAsso sur le Site
site : www.ciq-aix-pontdeberaud.fr **e-mail - president@ciq-aix-pontdeberaud.fr**